



Notre charte

Des compétences reconnues pour une formation de qualité

Engagements du formateur :

- Des compétences reconnues pour une formation de qualité,
- Une pédagogie active, un accueil de qualité,
- Un engagement éco-responsable.

Engagements d'EFPL :

- La transparence de gestion,
- Une relation directe,
- Une visibilité maximale.



Qui sommes nous ?

☑ Ce projet est né d'une volonté locale de créer en région Pays de la Loire une association de formations spécialisées dans les métiers et savoirs faire traditionnels et écologiques, accessibles à tous,

☑ Nous sommes des citoyens qui souhaitons par cette association, permettre le partage des connaissances, des savoir-faire, des idées pour permettre à tout à chacun de faire des choix de manière autonome et en connaissance de cause.



Notre but

- Promouvoir des pratiques respectueuses de l'Humain et de l'Environnement, Par la mise en avant des savoir-faire traditionnels de qualité et le soutien de la diversification des activités des agriculteurs, des artisans, des artistes et plus généralement de passionnés de savoir-faire atypiques,
- Favoriser l'apprentissage et la réappropriation de savoir-faire traditionnels de qualité,
- Redonner à tous de l'autonomie en faisant par soi même,
- Les stages et les formations ont pour but, outre l'appropriation de savoir-faire, de favoriser les échanges socioculturels, économiques et financiers entre les acteurs locaux.

EFPL

Vous souhaitez adhérer ?



Pourquoi adhérer ?

Association

Eco-Formations des Pays de la Loire



Apprendre à faire soi même

Retrouver de l'autonomie

Cotisation d'adhésion annuelle (Formulaire association)

Numéro d'ordre : _____

En chèque/espèces/autres (ayer les mentions inutiles), au titre de la cotisation annuelle 20_____

De M./Mme/Mlle : Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. Fixe/Port. : _____ E-mail : _____

Ce versement ouvre droit à l'inscription à tous les stages durant l'année de cotisation ainsi qu'à la participation à l'assemblée générale de l'association et à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association EFPL (Eco-Formations des Pays de la Loire).

Fait en deux exemplaires à _____ le _____ / _____ / _____

Le Président : _____ L'adhérent : _____

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.



L'association EFPL (Eco-Formations des Pays de la Loire), reconnaît avoir reçue la somme de :
 20 € : Membre adhérent
 50 € : Personne morale (association, collectivité, entreprise...)
 50 € : Formateur
 Autre : _____ € : Bienfaiteurs



Eco-Formations des Pays de la Loire
Locaux Racines - 22, rue du Maine - 49000 ANGERS
www.eco-formation.org
N° Préfecture : W491012838

- L'adhésion à EFPL vous donne le droit de participer à l'ensemble des activités que l'association propose,
- L'adhésion vous permet surtout de pratiquer en toute sécurité en bénéficiant des garanties de notre assurance !!
- Le montant des adhésions est de :
 - 20 € : Membre adhérent
 - 50 € : Personne morale
 - 50 € : Formateur
 - Le montant de votre choix pour soutenir les activités de l'association en tant que bienfaiteur
- Pour cela, il vous suffit de remplir le bulletin ci-joint.

Contactez nous :

www.eco-formation.org
association@eco-formation.org